

Lettre d'info - octobre 2025



Bonjour!

Je suis Marjorie, conseillère en rénovation énergétique à l'association Bourgogne Énergies Renouvelables.

Je suis ravie de vous présenter la newsletter du mois d'octobre.

J'ai sélectionné pour vous quelques sujets d'actualités pertinents et qui, je l'espère, retiendront votre attention.

Bonne lecture!

Journée mondiale de l'Habitat le 6 octobre

L'occasion de prendre du recul

Cette journée fait référence à l'un des 17 Objectifs du Développement Durable de l'ONU : rendre les villes et les établissements humains sûrs, inclusifs, résilients et durables (ODD n°11).

Quelle est la situation actuelle en France?

En 2024, en France, la Fondation pour le Logement des Défavorisés rapporte que :

X 350 000 personnes sont sans domicile dont 2000 enfants

X 12,3 millions de personnes sont fragilisées par rapport au logement

Et en Bourgogne-Franche-Comté?

La BFC est la région de France la plus touchée par la précarité énergétique dans le logement avec 24% de ménages concernés (source INSEE).

C'est aussi la 2e région présentant la plus grande part de logements énergivores après l'Ilede-France (source SDES) : plus de 40% des résidences principales sont classées E,F ou G.

- X 11,2 millions de personnes sont en situation de pauvreté monétaire
- ➤ Une baisse de l'offre locative sociale disponible : de 500 000 logements sociaux attribués chaque année entre 2015 et 2017, à 393 000 en 2023.
- Le dispositif SLIME visant à accompagner les personnes en situation de précarité énergétique en Côte-d'Or a été supprimé en début d'année 2025.
- La BFC comprend plusieurs territoires non couverts par le service public France Rénov', elle présente ainsi la plus grande zone "blanche" de France en la matière depuis janvier 2025.

Quelles sont les conséquences ?

En France, selon la Fondation pour le Logement des Défavorisés :

- La chaleur dans les logements cause une surmortalité de 5 000 personnes chaque été lors des canicules.
- Les effets néfastes de la mauvaise qualité du logement et de sa suroccupation sur la santé mentale, l'anxiété, la dépression, l'agressivité ont été scientifiquement démontrés.

Quelles solutions s'offrent à nous pour rendre les villes et les établissements humains sûrs, inclusifs, résilients et durables ?

Plusieurs axes d'action sont à améliorer ou à faire perdurer : l'accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap, de perte d'autonomie ou de précarité, la lutte contre les logements vacants, la location solidaire, les aides à la rénovation énergétique...

Les collectivités, associations, fondations, entreprises et citoyen·nes peuvent agir sur ces thématiques, chacun·e à leur échelle.

Chez B.E.R. c'est en matière de la lutte contre la précarité énergétique, d'accompagnement à la rénovation énergétique et à l'adaptation de l'habitat que nous agissons au quotidien.

Mes collègues du pôle Éducation Relative à l'Environnement sensibilisent et informent petits et grands sur les questions de rénovation énergétique des bâtiments et de lutte contre la précarité énergétique.

Au pôle conseil, nous animons l'Espace Conseil France Rénov' de Dijon métropole et accompagnons les particuliers et copropriétés dans leurs réflexions et projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement.

A vos agendas...

12ème rencontres de l'hydroélectricité

La 12ème édition des rencontres de l'hydroélectricité se déroulera les 6 et 7 novembre 2025, avec au programme :

- une visite de site à Ounans (39);
- un forum réunissant professionnels et partenaires ;
- des ateliers, des conférences et des tables rondes.

Cet événement annuel offre l'opportunité de s'informer sur la faisabilité de projets et d'échanger avec des experts du secteur.

L'inscription est obligatoire avant le 23 octobre 2025.













https://evenements.ademe.fr/e/rencontre-hydro

Retour sur le mois de septembre...



Stands en pied d'immeuble

Nous avons réalisé nos premières animations en pied d'immeuble auprès des résidences engagées dans le championnat des économies d'énergie CUBE Logement.

Ces animations permettent d'échanger avec les habitant.es sur les éco-gestes dans le logement et le confort d'hiver.

A ce jour, une cinquantaine de personnes ont déjà été sensibilisées aux éco-gestes et au confort d'hiver.

Pour en savoir plus



Stand événementiel -Développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, B.E.R. est intervenu dans deux cliniques afin de sensibiliser le public sur des thématiques telles que : alimentation, maîtrise de l'énergie dans le logement, impact carbone de nos modes de vie...

Nos différents outils et supports ont attiré salariés, patients et visiteurs et ont permis de riches échanges.

Pour en savoir plus



Réaliser des économies d'énergie à travers les



Journée de la Mobilité à Avallon

écogestes et les matériaux biosourcés

Dans cadre de sa convention avec Dijon Métropole, service Rénoveco, B.E.R. a tenu le lundi septembre une conférence qui a permis à 13 personnes d'échanger sur les écogestes possibles pour réaliser des économies, mais aussi sur les matériaux biosourcés, demandent moins d'énergie pour être produits entre autres qualités.

Pour en savoir plus

Le samedi 20 septembre, B.E.R. a été sollicité pour animer un stand autour des économies d'énergie et des écogestes lors de la Journée de la Mobilité organisée par la ville d'Avallon.

Deux animateurs.trices ont accueilli le public avec de nombreux supports ludiques et concrets pour présenter le programme CEE « WattWatchers » et son application de suivi des consommations d'énergie, porté par Bourgogne Énergies Renouvelables.

Pour en savoir plus

Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné : le "retour" au 30 septembre, vraiment ?



Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné : évolution du dispositif depuis le 1er octobre

Annoncé le mois dernier, le dispositif Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné est de nouveau accessible depuis le 1er octobre 2025.

Cette aide vise à soutenir les ménages dans la réalisation d'une rénovation énergétique globale, incluant au minimum deux gestes d'isolation et permettant un gain de deux classes énergétiques.

Entre janvier et juin 2025, le montant des primes variait selon l'ambition du projet et les ressources du ménage, allant de 10% de 40 000€ à 80% de 70 000€, avec une bonification de 10% pour les logements considérés comme passoires énergétiques..

Depuis sa réouverture, le dispositif s'adresse désormais prioritairement aux ménages aux ressources très modestes occupant un logement classé en E, F ou G. Les taux de financement ont été ajustés : ils s'échelonnent désormais de 60% de 30 000€ à 80% de 40 000€.

Les dossiers déposés en fin d'année 2025 seront instruits en 2026, en fonction des budgets disponibles à cette période.

Pour accompagner les ménages dans leurs projets

Même si tous les foyers ne sont plus éligibles à Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné, plusieurs dispositifs demeurent mobilisables :

- L'accompagnement par un Espace Conseil France Rénov', tiers de confiance neutre et gratuit, pour bénéficier de conseils techniques, juridiques et financiers (relecture de devis, recommandations de travaux, orientation vers les artisans, adaptation du logement, lutte contre la fraude, etc.).
- Les autres aides de l'ANAH : telles que Ma Prime Rénov' par geste, Ma Prime Adapt' et Ma Prime Rénov' Copropriété.
- Les primes Certificat d'Économie d'Énergie (CEE) sont toujours accessibles.

Pour en savoir plus

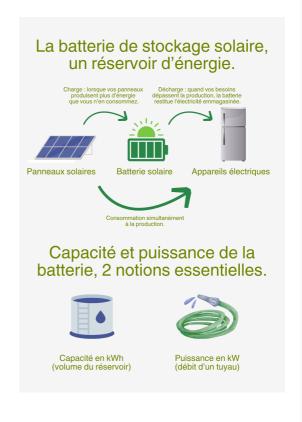
La batterie de stockage solaire : un atout pour l'autoconsommation

Pourquoi installer une batterie solaire ?

Une batterie de stockage permet d'augmenter votre taux d'autoconsommation photovoltaïque. Au lieu de vendre l'électricité produite à bas prix, vous la stockez et l'utilisez plus tard.

Résultat : moins d'électricité achetée à votre fournisseur et plus d'autonomie énergétique.

Pour lire l'article en entier, cliquez ici



Conseil lecture



La Maison Écologique

Les adhérent es de BER peuvent consulter et emprunter gratuitement l'ensemble des revues disponibles.

Conseil lecture

Ce mois-ci nous vous recommandons d'en apprendre plus sur :

La rénovation écologique en copropriété.

Rénover un appartement est possible, rénover sa copropriété a bien plus d'impacts positifs et permet des économies d'échelle, mais c'est aussi plus complexe.

Je vous invite à lire le témoignage d'une petite copropriété, en syndic coopératif, qui ne regrette pas d'avoir initié ce projet : les frais de chauffage sont passés de 5000€ à 1600€ annuels, et le gain de confort été comme hiver est flagrant pour les occupants.

Découvrir l'article en cliquant ici

J'adhère à B.E.R.

Je m'abonne à la newsletter de B.E.R. Je consulte les précédentes newsletters.

Plus d'informations sur nos activités

www.ber.asso.fr

Association Bourgogne Energies Renouvelables contact@ber.asso.fr



Se désinscrire

© 2025 B.E.R.